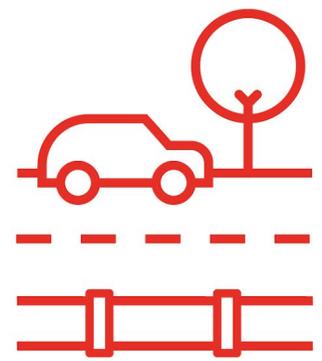


# Bientôt dans votre quartier



## Réfection des avenues Querbes et Saint-Viateur

**Avenue Querbes, entre les avenues Elmwood et Saint-Viateur, et avenue Saint-Viateur, entre l'avenue Querbes et la rue Hutchison**

La Ville de Montréal entreprendra cet été des travaux de réfection des conduites d'égout et d'aqueduc. Ce projet sera également l'occasion de reconstruire la chaussée et les trottoirs, de mettre aux normes l'éclairage de rue et de reconstruire les infrastructures de Bell et de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM).

### Des conduites plus que centenaires

Les conduites d'aqueduc et d'égout ont été installées entre 1896 et 1927. En raison de leur âge avancé, la Ville de Montréal doit les remplacer de façon prioritaire. Les nouvelles infrastructures contribuent à améliorer la qualité de vie des citoyens par :

- la fiabilité accrue du réseau;
- la distribution continue d'eau potable de qualité, en quantité suffisante;
- la préservation de la fiabilité et de l'efficacité du service d'incendie;
- le maintien d'un service de qualité pour les générations à venir.

La Ville procédera également au remplacement des entrées d'eau en plomb dans la zone de travaux ainsi que sur l'avenue Querbes et la rue Hutchison, entre les avenues Saint-Viateur et Bernard. Les conduites d'égout et d'aqueduc de ces deux tronçons ne nécessitent aucune intervention.

### Des déplacements à pied plus sécuritaires

Grâce à la reconstruction des trottoirs, les déplacements piétons seront plus agréables. Ils seront également plus sécuritaires par l'ajout de saillies aux intersections et d'un éclairage de rue plus performant. Les fosses de plantation seront agrandies et d'autres seront ajoutées pour favoriser une saine croissance des arbres.

### PLAN D'ACTION

Ce projet consiste à réaliser les travaux suivants :

- remplacer les conduites d'eau et d'aqueduc;
- reconstruire les infrastructures de Bell et de la CSEM;
- ajouter et agrandir des fosses d'arbres;
- reconstruire les trottoirs et la chaussée;
- remplacer les lampadaires et les feux de circulation;
- planter les végétaux dans les saillies drainantes;
- poser la couche d'asphalte finale.

Un avis, précisant les entraves, les horaires et toutes autres informations utiles sera transmis avant le début des travaux.

## Remplacement d'entrées d'eau en plomb dans la zone des travaux uniquement

Pendant les travaux, la Ville remplacera les entrées d'eau en plomb dans votre rue. Une entrée d'eau potable comprend deux parties : une publique (sous la responsabilité de la Ville) et une privée (sous la responsabilité du propriétaire). Si la partie privée d'une entrée d'eau est toujours en plomb, elle sera également remplacée. Les propriétaires concernés ont déjà reçu des communications à ce sujet. L'entrepreneur prendra contact avec eux avant les travaux, si nécessaire.

Toutes les entrées d'eau ne sont pas en plomb. Pour en savoir plus, consultez [montreal.ca](http://montreal.ca), inscrivez « plomb » dans la barre de recherche et sélectionnez l'article *Plomb dans l'eau*.

### SAVIEZ-VOUS QUE ?

Les saillies de trottoir réduisent le nombre d'accidents, en améliorant la visibilité, en diminuant la distance à traverser pour les piétons et en réduisant la vitesse des véhicules à l'approche de l'intersection. Autre avantage, plusieurs saillies permettent de planter des végétaux. En plus d'embellir l'environnement, elles récupèrent une partie de l'eau de pluie, qui autrement, s'écoulerait dans le réseau d'égout.

### Information :

 514 872-3777

 [montreal.ca](http://montreal.ca)

 [info-travaux@montreal.ca](mailto:info-travaux@montreal.ca)